



N°17 Mars-2016

Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

L'heure de peaufiner notre budget 2016 est d'actualité et sans revenir, une fois de plus, diront certains, sur la brutalité des baisses de dotations de l'État, qui, nous le savons, ne s'inverseront pas, nous poursuivons nos efforts de gestion en réinterrogeant nos politiques publiques et en réorganisant nos services municipaux pour réduire encore le budget de fonctionnement de notre collectivité.

Tous ces efforts ne seront pas vains, j'en suis certain, avec pour seul objectif que Charrey sur Saône reste sur sa dynamique.

Je vous adresse à vous tous, mes remerciements pour avoir répondu à notre recensement de la population qui s'est déroulé de la meilleure manière et vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques.

Bien amicalement.
Sylvain DOISNEAU

Priorités à droite sur toute la commune de Charrey :

Depuis le 15 Février dernier, les priorités à droite ont été rétablies dans toute notre commune, avec pour objectif: la réduction de la vitesse et la sécurité de tous.

Les signalisations, sur panneaux jaunes phosphorescents la nuit, ont été mises en place à chacune des 4 entrées de Charrey ; les anciens panneaux de « céder le passage » et « stop » ont été démontés et les marquages au sol correspondants enlevés.

Pour une meilleure visibilité, des panneaux d'« interdiction de s'arrêter et de stationner » ont été implantés au niveau des intersections de la Route de Bonnencontre au niveau de la rue du Château et de la Ruelle des Morts. Restez tout de même vigilants et courtois...



L'Agenda du mois

Lundi 29 Février : Clôture de la campagne de chasse 2015-2016

Mardi 1^{er} Mars : Ouverture de la saison 2016 de la zone de détente du port de Charrey

Samedi 5 Mars : Carnaval des enfants, organisé par l'Association « Charrey en Fête »

Dimanche 27 Mars : Fête de Pâques

Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : lecharreysonnant@laposte.net

La forêt communale de Charrey : 3ème partie

Un plan de gestion a été mis en place en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF) sur la période 2004-2023, suite au constat de disparition de baliveaux de chênes (jeunes arbres) et de vieillissement de la futaie. Le taillis-sous-futaie (mélange de futaie et de taillis avec donc deux niveaux de végétations bien distincts) de chênes était caractérisé par des gros bois, peu de bois moyens et aucun petit bois;

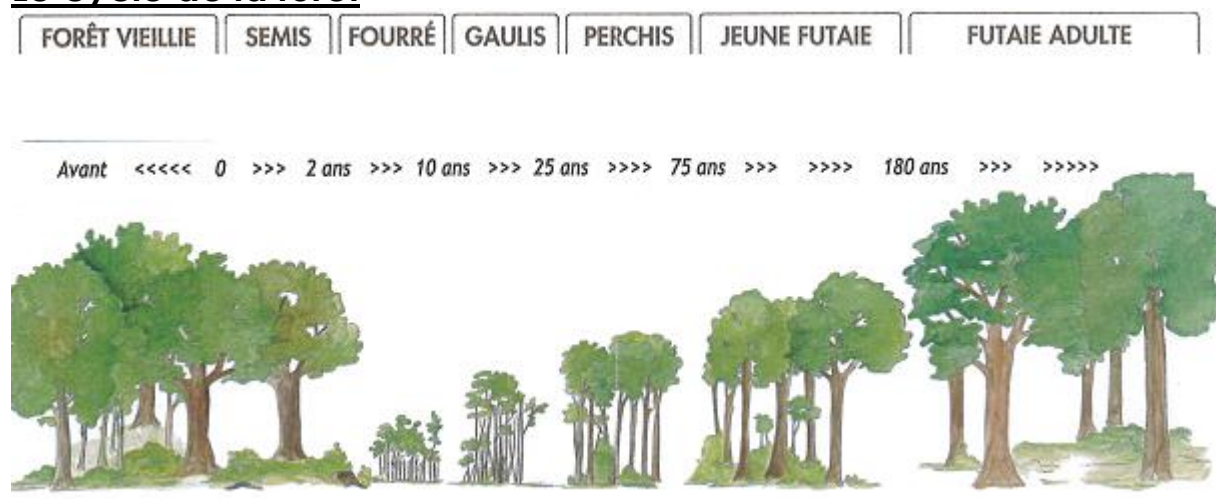
Le diamètre le plus représenté était le diamètre 60 cm, avec un peuplement majoritaire de chênes.

Le plan prévoit de renouveler les peuplements vieillis en poursuivant (comme lors de l'aménagement de 1984 à 2003) la mise en conversion en futaie régulière de chênes sessiles et en introduisant certaines essences complémentaires à ces derniers (ex : hêtre, bouleau, tremble, tilleul, érable et fruitiers).

L'objectif principal est de produire du bois d'œuvre de qualité, tout en protégeant les milieux, la biodiversité, le paysage, l'exercice de la chasse et l'accueil du public.

L'ensemencement naturel est la règle générale et les parcelles de la forêt se trouvent réparties en différents groupes selon l'avancement du cycle de la forêt : parcelles de régénération, de préparation ou d'amélioration .

Le cycle de la forêt



Le semis où les arbres ne dépassent pas le stade herbacé ou semi ligneux des végétaux concurrents. Hauteur < à 1 m. Nombre de tiges : 100 au m² soit 1 000 000/hectare
Chêne : 0 à 8 ans ;

Le fourré : Sortie de la concurrence avec les végétaux herbacés. On ne différencie pas un houppier et un tronc. Hauteur 1 à 3 m. Densité moyenne : 600 000 arbres/hectare
Chêne : 8 à 10 ans ;

Le gaulis : Mortalité des branches basses. L'élagage commence. On distingue le houppier et le futur tronc. Les tiges sont trop petites pour faire le bois. Elles n'ont pas encore atteint le diamètre de pré comptage (17,5 cm). Hauteur 3 à 15 m. Densité 7000 arbres/hectare
Chêne : 10 à 25 ans ;

Le perchis : Quand le tronc dépasse le diamètre de pré comptage et atteint 20 à 35 cm
Hauteur 15 à 24 m. Densité moyenne : 650 arbres /hectare ; chêne : 25 à 75 ans

La futaie : La jeune futaie : hauteur 24 à 30 m ; diamètre 40 à 55 cm ; densité moyenne 200 arbres/ha. La futaie adulte : La hauteur de grume a cessé de croître 30 à 35m ; diamètre 60 à 75 cm ; Chêne 75 à 180 ans et plus ; densité moyenne 60 à 120 arbres/ha

Le programme 2016 de l'Association « Charrey en Fête »

L'association « Charrey en Fête » a renouvelé son bureau (Présidente: Séverine Bernier, Vice-Présidente : Mélanie Touchard; Trésorière: Sophie Garnier; Trésorier-adjoint : Fabrizio Laï ; Secrétaire: Delphine Crohen) et dévoilé son programme 2016 lors de l'assemblée générale du 22 Janvier dernier.

Samedi 5 Mars : Carnaval des enfants

Samedi 16 Avril : Chasse aux œufs

Dimanche 15 Mai : sortie au parc Walibi Rhône Alpes

Jeudi 14 Juillet : Méchoui

Lundi 15 Août : Concours de pétanque sur la place Saint Pierre

Dimanche 4 Septembre : 21^{ème} Vide greniers de Charrey

Samedi 29 Octobre : Halloween dans le village

Samedi 3 Décembre : sortie en bus au marché de Noël

Profitez tous de ces bons moments pour rencontrer vos voisins, amis et tous les habitants de Charrey



Carnaval des enfants, le samedi 5 Mars 2016

L'association Charrey en Fête organise le carnaval des enfants le samedi 5 Mars 2016 avec élection du plus beau déguisement. Le défilé partira de la place Saint Pierre à 14h30 et l'après-midi se terminera par un goûter dans la salle d'honneur de la Mairie. Les enfants et leurs parents ou voisins sont attendus très nombreux !!



Livres mis à disposition de la bibliothèque par le service Environnement de la Communauté de Communes Rives de Saône, dans le cadre du Programme local de prévention des déchets :



Une sélection de livres est spécialement proposée en prêt du 1^{er} mars au 1^{er} juin 2016 par la bibliothèque municipale de Charrey. 37 ouvrages pour tous les âges abordent différents sujets : **jardin, cuisine, bricolage, albums pour enfants... en prêt gratuit dans la commune.**

Eco-consommation : Consommer mieux, c'est faire des économies tout en préservant sa santé.

Deuxième vie des objets et bricolage : Réparer et retaper, pour prolonger la durée de vie des objets

Cuisine zéro gaspi : Chaque Français jetterait environ 40 kg de nourriture par an... Voici le plein d'idées de recettes anti-gaspi !

Produits d'entretien et cosmétiques : Do it yourself ! Fabriquer et utiliser des produits moins nocifs fait réaliser des économies, réduit les déchets, et est meilleur pour la santé.

Jardinage au naturel : Un jardin productif et entretenu sans produits chimiques, c'est facile !

Poules : Plus une épiluchure pour la poubelle !

Jeunesse : Pour les petits... et les grands aussi. L'environnement abordé de manière ludique.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mercredi de 15h à 17h30 et samedi de 10h30 à 11h30

Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 7 Juillet 1916 (8h3/4) :

- Vu la loi du 14 Juillet 1905, le Conseil fixe à 7,5F, le taux d'allocation mensuelle aux assistés à domicile, pour la période quinquennale 1917-1921.
- Vu l'importance de l'œuvre d'assistance aux militaires réformés pour tuberculose, le Conseil vote un crédit de 30F pour être versé au comité de Beaune

Du broyat de bois à votre disposition pour faire vos paillages :

Au jardin, pailler est un geste essentiel qui copie la nature : les plantes poussent sous une litière de protection.

Le broyat de bois que vous propose la commune est à votre disposition sur le parking de la Mairie et après l'étang situé au bout de la rue d'Amont en direction du bois.

Pour les plantes vivaces et les arbustes, paillez à la plantation et en hiver. Pour les plantes annuelles, paillez à la plantation ou lorsque les semis sont bien levés, après une pluie ou un arrosage.

L'épaisseur du paillis dépend des cultures. Il sera plus important autour d'arbustes qu'autour de salades, qui ne restent pas longtemps en terre.

Avec le paillage, la terre est préservée des pluies, du vent. Il protège les cultures de la sécheresse, lutte contre les mauvaises herbes, enrichit le sol.



Origines et traditions du lapin de Pâques !

L'origine du lapin viendrait d'une légende allemande dans laquelle une femme pauvre, ne pouvant offrir de douceurs à ses enfants, décora des œufs qu'elle cacha dans le jardin. Les enfants, apercevant un lapin, crurent que celui-ci avait pondu les œufs.

L'œuf est le symbole de la germination qui se produit au printemps, et le lapin est un symbole païen qui a toujours représenté la fécondité.

Une autre origine du lapin de Pâques vient de Saxe où l'on honorait au printemps la déesse Éostre (Eastre), qui a d'ailleurs donné son nom à Easter (Pâques en anglais). Le lièvre étant l'animal emblématique de la déesse, il est resté associé aux fêtes de Pâques.

En Lorraine germanophone, notamment dans le pays de Nied c'est le lièvre de Pâques (*der Oschterhaas*) qui disperse œufs et friandises dans les parcs et jardins. Et ceci également en Alsace (*Osterhas*).

En Australie, pour sauver le bilby (un petit marsupial menacé de disparition) et lutter contre la prolifération des lapins dans leur pays, les Australiens tentent de changer depuis quelques années la légende : le lapin de Pâques est désormais remplacé par le bilby de Pâques pour sensibiliser les enfants et dégager des fonds destinés à la protection de ces petits marsupiaux en danger d'extinction.

